



## CONSEIL COMMUNAL

**PROCES - VERBAL  
de  
L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL DE MIES  
Du 10 octobre 2018**

sous la présidence de Jean-Louis Philippin

### ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 16 mai 2018
3. Procès-verbal de l'assemblée du 20 juin 2018
4. Communications du bureau
5. Informations de la Municipalité
6. Demande de financement pour les études de rénovation du chantier - préavis N° 10/2018
7. Demande de financement pour les études du volet 1 des aménagements des rives du lac (plan d'affectation et aménagements des rives) - préavis N° 11/2018
8. Demande de financement pour les études du volet 2 des aménagements des rives du lac - préavis N° 12/2018
9. Rapports des Commissions et des délégations intercommunales
10. Divers et propositions individuelles

#### **1. Appel**

Excusés : C. BERNARD – D. BEYELER – K. DEMBITZ – P.-C. FAVARGER – F. GAVILLET  
VOLLENWEIDER – V. GUILLEMAT WATZLAWICK – S. MIR – R. SANSONETTI – J. SHELDON –  
J.-P. STREIT.

#### **2. Procès-verbal de l'assemblée du 16 mai 2018**

E. FLEURY soulève qu'au point 10 de la page 5, le terme « sans engagement » sur la question posée pour les transports scolaires est à remplacer par « ses engagements ».

**Le procès-verbal est approuvé par 31 oui, 1 avis contraire, 2 abstentions**

#### **3. Procès-verbal de l'assemblée du 20 juin 2018**

S. MEYLAN soulève qu'au point 17 de la page 7 c'est L. Thévenaz qui est à la présidence de l'AJET et S. MEYLAN est vice-présidente.

**Le procès-verbal est approuvé par 33 oui, 1 avis contraire, 0 abstentions**

## 4. Communications du Bureau

Le Président :

- Un nouveau wifi a été installé par la Municipalité, le mot de passe est affiché sur la porte à l'entrée et communiqué au conseil.
- Annonce le départ de la commune et la démission de D. BEYELER membre du conseil communal. Son remplaçant sera assermenté lors de la prochaine séance.
- Pendant l'été, constitution d'une Commission ad'hoc pour la révision des statuts de l'ORPC. Les délais impartis étaient très courts et la constitution a été faite avant la tenue de ce conseil.
- Visite dans la région de Mr PV Rajagopal (initiateur de Jai Jagat) prévue le 9 novembre 2018. Des informations plus détaillées seront communiquées ultérieurement par l'association The Meal Mies.
- Un conseil supplémentaire a été ajouté le 14 novembre 2018. Les raisons vous seront communiquées plus tard par S. MASCALI.

S. MEYLAN demande quels sont les membres de cette nouvelle commission ?

Le Président énumère la liste : F. BUENSOD, J.-L. PHILIPPIN, C. STEVENS, G. SAGNA et J.-P. STREIT.

## 5. Informations de la Municipalité

Le SYNDIC :

- Informe le conseil du départ à la retraite pour fin mars 2019 de Mr. G.A. Dubois.
- Fait une présentation détaillée sur le district de Nyon (évolution de la population, taux d'imposition moyen 2017, coût de la facture sociale 2017, capacité d'autofinancement, mécanisme du DISREN et péréquation financière)



### Nombres d'habitants total

Population du canton  
794'384 personnes

Population du district  
99'579 personnes  
soit 12,53 % du canton

Toujours le 2<sup>ème</sup> district le plus peuplé du canton

Présentation de Minirep au Conseil Municipal à l'Assemblée des Syndics du 30.08.18



ANNEE 2017	
<b>PEREQUATION</b>	
<b>Péréquation indirecte (facture sociale)</b>	
Prélèvements conjoncturels	999 869
Ecôtage	9 385 495
Répartition solde après prélèvements	4 808 968
<b>Total de la FACTURE SOCIALE</b>	<b>15 194 332</b>
<b>Péréquation directe</b>	
population	-457 361
alimentation	5 921 740
<b>Total de la PEREQUATION DIRECTE</b>	<b>5 463 979</b>
<b>Total REFORME POLICIERE</b>	<b>573 061</b>
<b>TOTAL PEREQUATION</b>	<b>21 231 272</b>
<b>RENDEMENT DES IMPOTS COMMUNAUX</b>	
<b>TOTAL PEREQUATION</b>	<b>21 231 272</b>
<b>Solde pour la Commune y compris les impôts conjoncturels</b>	<b>2 654 635</b>
pourcentage	11.11%
<b>Montant du budget communal</b>	<b>7 000 000</b>

Il ressort de la discussion que le système péréquatif vaudois est trop compliqué pour les citoyens vaudois et ce à dessein, pour permettre au canton de mieux prélever un maximum aux communes pour améliorer les finances cantonales. Il faudrait que le système fiscal vaudois soit plus transparent pour que tout un chacun puisse comprendre où va l'argent payé au travers de l'impôt.

B. GAUD demande quelles sont les prestations obtenues en contrepartie de ce que nous payons à travers la péréquation?

Le SYNDIC : pratiquement rien! Il y a un très faible nombre de Myarolans qui profitent de ces prestations.

B. GAUD demande si l'affectation des sommes payées est connue ?

Le SYNDIC : l'affectation détaillée n'est pas connue, tout est inclus dans la facture sociale.

S. MASCALI :

- AVASAD (association vaudoise d'aide et de soins à domicile), dont le financement actuel est de 1 CHF par habitant va basculer en 2020 à environ un point d'impôt ce qui va impacter négativement les finances communales.
- Un délai supplémentaire au 21 novembre a été accordé à la commune pour fixer le taux d'imposition 2019, le service de communes étant incapable de fournir actuellement les charges péréquatives ainsi que les estimations des revenus fiscaux de la commune pour 2019. Il a donc été décidé de convoquer un conseil le 14 novembre au cours duquel l'arrêté d'imposition sera voté ainsi que le budget 2019.
- Présentation du suivi des dépenses liées aux préavis votés depuis 2012. Remerciements à la Boursière Communale, Mme Rabunal, ainsi que son assistante pour l'important travail de recherche effectué.
- Globalement sur 9.6 mio de crédits accordés, l'écart positif est de 0.1 moi. Ce qui confirme une bonne gestion et un bon suivi de ces crédits.
- Les informations sont résumées dans les tableaux suivants :



**RÉCAPITULATIF DES PRÉAVIS VOTÉS DE 2012 A 2017**

<u>Patrimoine administratif</u>			
Credit accordé	Total Dépenses	Total subventions	Ecart Credit / Dépenses
2'978'160.00	2'856'573.00	130'000.00	251'587.00
<u>Patrimoine financier</u>			
Credit accordé	Total Dépenses	Total subventions	Ecart Credit / Dépenses
6'660'700.00	6'785'991.00		-125'291.00
<u>TOTAL GLOBAL</u>			
<b>9'638'860.00</b>	<b>9'642'564.00</b>	<b>130'000.00</b>	<b>126'296.00</b>

**TABLEAU PREAVIS VOTES**

Années 2013 &amp; 2014 &amp; 2015 &amp; 2016 &amp; 2017 &amp; 2018

**Patrimoine administratif**

N° préavis	Libellé	Compte Bilan/Fonct.	VOTE PAR LE CONSEIL			EFFECTIF DANS LES COMPTES		
			Credit accordé	Amortiss. demi ann.	Amortiss. Annuel	Total Dépenses	Total subventions	Scot Crédit -/ Dépenses
08/2013	Refusation de la route des Fains	924.200.14	542'100.00			493'538.45		48'521.55
03/2014	Construction d'un couvert pour le bassin de poterie	924.200.12	50'000.00			50'000.00		0.00
11/2014	Construction de nouveaux cours de tennis et mur d'enceinte	924.200.3	450'000.00	30	15'000.00	587'383.75	130'000.00	-7'383.75
03/2015	Remise en état du centre du village et du carrefour du chemin de la Fenaye	924.200.15	1'125'000.00	20	56'250.00	957'410.10		157'589.90
02/2015	Organisation d'un Concours en vue de l'aménagement du quartier du Sorbier	924.300.17	281'000.00	-	-	264'859.10		16'140.90
1/2016	Entretien des murs du lac	924.200.16	140'000.00	15	9'000.00	139'286.00	0.00	20'714.00
2/2016	Fourniture de sacs-bambou école	924.300.18	120'000.00	15	8'000.00	146'385.95	0.00	-26'385.95
7/2016	Etude d'un aménagement "Au Sorbier"	924.300.19	270'000.00	-	-	227'709.60	0.00	42'290.40

3

**TABLEAU PREAVIS VOTES**

Années 2013 &amp; 2014 &amp; 2015 &amp; 2016 &amp; 2017 &amp; 2018

**Patrimoine administratif**

N° préavis	Libellé	Compte Bilan/Fonct.	VOTE PAR LE CONSEIL			EFFECTIF DANS LES COMPTES		
			Credit accordé	Amortiss. demi ann.	Amortiss. Annuel	Total Dépenses	Total subventions	Scot Crédit -/ Dépenses
2/2017	Amen. Place parking 2 roues + accès	924.200.18	324'000.00	20	16'200.00	0.00		
11/2016 sept 2017	Rehabilitation RC 18-P	924.100.17	2'053'000.00	30	68'400.00	55'795.40		
9/2017	Refonte site tennis de la Commune	924.620.4	23'000.00	3	7'600.00	5'000.00		
2/2018	Refonte revêtement de la rue de la Gare RC 2-B-P	924.200.19	230'000.00	15	15'300.00	6'880.50		
3/2018	Etude pour la rénovation du terrain sportif publique M. de Ternay	924.000.1	27'000.00	-	-	0.00		
4/2018	Aménagement bureaux et salle de Réunion Bât. Brelford	924.100.60	325'000.00	15	21'600.00	51'238.09		
5/2018	Entretien du terrain de football au stade sportif des Champs de Four	924.200.10	325'000.00	15	21'600.00	0.00		
7/2018	Experte multifonctionnel "Skatepark" Au Sorbier	924.300.10	540'000.00	15	36'000.00	2'280.00	200'000.00	

4



**TABLEAU PREAVIS VOTES**

Années 2013 & 2014 & 2015 & 2016 & 2017 & 2018

Patrimoine Financier

N° priorité	Libellé	Compte Bilan/Fonds	VOTE PAR LE CONDEP			IMPACT DANS LES COMPTES		
			Credit accordé	Amortiss. durée max.	Amortiss. Annuel	Total Dépenses	Total Subventions	Ecart Crédit / Dépenses

La Couronne

04/2013	Acquisition de l'immeuble et de l'Hôtel-restaurant La Couronne	912.100.3	2'913'700.00	10	97'000.00			
06/2013	Investissements nécessaires à l'exploitation de l'Hôtel-restaurant La Couronne	912.100.3	1'90'000.00	20	75'000.00			
01/2013	Mise en conformité de l'Hôtel-restaurant de La Couronne	912.100.3	400'000.00	20	27'000.00			
	<b>Total carrêté</b>		<b>3'463'700.00</b>		<b>124'500.00</b>	<b>3'327'244.50</b>	<b>3'150.00</b>	<b>-38'394.50</b>
1/2018	La Couronne - Aménagement communal sanitaires	912.100.30	205'000.00	15	17'000.00	162'960.00		42'039.50



**TABLEAU PREAVIS VOTES**

Années 2013 & 2014 & 2015 & 2016 & 2017 & 2018

Patrimoine Financier

N° priorité	Libellé	Compte Bilan/Fonds	VOTE PAR LE CONDEP			IMPACT DANS LES COMPTES		
			Credit accordé	Amortiss. durée max.	Amortiss. Annuel	Total Dépenses	Total Subventions	Ecart Crédit / Dépenses
01/2013	Acquisition de l'immeuble du Chauchey	912.100.3	45'000.00			46'374.25		-1'374.25
04/2013	Acquisition de la parcelle n°21 Maison du Village	912.100.6	1'700'000.00	50	37'000.00	761'500.00		-61'100.00
03/2015	Projet d'aménagement d'une digicarte au nord-est de la voie du Château de l'Archange Pâle	912.100.7	700'000.00	50 / 15	28'000.00	707'602.75		-7'602.75
3/2016	Agencement des CMS 1 groupés	912.100.8	750'000.00	15	50'000.00	746'819.50		3'180.50
8/2016	Création d'un fond de dotation du Chauchey Nord	912.500.1	30'000.00	-	-	30'000.00		60'000.00

Quelques explications sont données par G. DERIAZ sur le dépassement du budget de réfection du bâtiment de la maison du village qui était en triste état, notamment la charpente. S. MASCALI s'engage à revenir chaque année pour présenter ce suivi des préavis, ce qui n'avait pas été fait jusque-là.

## S. EMERY :

- Relève le franc succès des diverses manifestations organisées dans la commune (Mies the Meal, concours de soupe, sortie des aînés, etc..). Elle indique également les futures manifestations (Guinguette, vin chaud, Noël des aînés et des enfants etc..) dont les dates sont dans le site internet de la commune et dans le dernier Myarolan.
- Revient sur l'année difficile de l'AJET (Association pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte), et donne quelques explications quant à la crise traversée par cette institution et l'historique de cette association (voir lien de l'article paru dans le journal La Côte et publié sur le site de Mies.ch):
  - Partie d'un groupe de Mamans bénévoles dans plusieurs communes à la fin des années nonante avec les cafétérias, l'AJET a été créée il y a 9 ans en 2009. A l'époque elle gérait 7 UAPE et avait une quarantaine d'employés.
  - Elle a beaucoup grandi depuis et est aujourd'hui, avec ses 140 employés répartis sur 14 sites, un des plus gros employeurs de la Terre Sainte. La gestion comprend aujourd'hui 7 UAPE, 3 crèches, un réseau d'AMF, un centre de jeunes et un centre d'animation de vacances. A ce jour il y a environ 1'000 enfants inscrits.
  - Une évolution aussi rapide et importante ne va malheureusement pas sans heurts et l'organisation a eu de la peine à suivre au niveau administratif.
  - L'organigramme n'était plus adapté à la situation actuelle, les cahiers des charges non plus et les responsabilités de chacun n'étaient plus très bien définies. Les gens travaillaient constamment sous pression et en sous-effectifs, ce qui occasionna beaucoup de fatigue et de tensions au sein de l'équipe administrative.
  - Le Comité de Direction a donc décidé de restructurer l'organisation en l'adaptant à la réalité d'aujourd'hui.
  - Les changements ne se faisant jamais tout seul, 2017 fut une année très compliquée avec des départs volontaires, des licenciements, des absences pour maladies et finalement la démission du Directeur avec effet immédiat au 30 novembre 2017.
  - S. EMERY a été nommée Directrice ad-intérim après le départ du directeur. Ce fut une année très dense et extrêmement difficile, durant laquelle il a fallu assurer l'opérationnel, se concentrer sur l'essentiel et les urgences tout en réorganisant l'association.
  - Pendant cette période deux nouvelles crèches ont été ouvertes : une de 22 places à Crans-près-Céligny et une de 44 places à Chavannes-des-Bois.
  - Avec l'aide d'un consultant externe, un atelier de réflexion a été réalisé en janvier 2018 dans lequel participaient les membres du Comité de Direction, les cadres de terrain et le personnel administratif. Cet atelier a permis de réfléchir aux valeurs essentielles pour l'AJET d'aujourd'hui et de définir le profil de la personne recherchée à la Direction de l'association.
  - Le choix s'est porté sur Mme Mélanie Gras comme nouvelle directrice de l'AJET depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Mme Gras a grandi en Terre Sainte et géré une crèche privée à Founex. Elle est également conseillère communale à Crans-près-Céligny et était membre du Conseil intercommunal de l'AJET. Elle connaît donc bien le domaine ainsi que le monde politique terre saintois et semble vraiment être la perle rare recherchée.
  - Parallèlement, les effectifs ont été augmentés à l'administration et une vraie direction opérationnelle a été créée avec la directrice et trois adjoints (Ressources Humaines, Pédagogie et Administration/Finances).

- Tout se passe très bien maintenant, la dynamique et l'ambiance sont à nouveau excellentes. S. EMERY peut reprendre son rôle de Présidente de l'AJET et être de nouveau plus présente à Mies.

G. DERIAZ ajoute que l'AJET qui s'occupe de plus de 1'000 enfants et emploie environ 140 personnes a été créé à l'origine par une Myarolane (Mme Paola Mascali) et que la remise en ordre de cette association, qui a connu des déboires liés à son succès l'a été par une autre Myarolane : S. EMERY qui est remerciée pour l'immense travail accompli et est applaudie chaleureusement par l'assemblée.

C. HILFIKER :

- Signale que la RC1 sera fermée du 13 au 17 octobre entre les giratoires de Tannay et Mies pour la pose du revêtement définitif. La traversée de Versoix sera fermée en direction de Genève à partir du 9 décembre, les travaux commenceront depuis le giratoire coté Bellevue et s'étendront jusqu'à la rampe de la gare. Pour se rendre dans Versoix il faudra faire le grand tour. Concernant l'abri pour les vélos de la gare, ce dernier doit encore être terminé.

G. DERIAZ :

- Annonce le départ de Michel Moussé (conducteur de la balayeuse intercommunale) pour la fin de l'année. Deux annonces sont parues dans la Côte pour rechercher un successeur pour le poste de Michel Moussé et pour le poste de Georges-André Dubois (dès mars 2019).
- Rappelle l'engagement de la Municipalité pour la marche Jay-Jagat 2020 et remet au Conseil une brochure explicative de l'évènement ainsi que les attentes du comité d'organisation de Mies.
- Skate park :
  - Les travaux du skate park ont commencé, aucune opposition ayant été déposée. Le gros œuvre sera terminé fin décembre, les finitions en mars 2019 (le revêtement pour le basket ne se faisant qu'à des températures plus élevées).
  - L'inauguration est prévue en avril ou mai 2019.
  - Mr. Widmer a été contacté pour la mise en place avec les jeunes des règles d'utilisation du site.
  - Pour lever les éventuels doutes émis par certains conseillers, un article de la Tribune de Genève est cité démontrant la pertinence de notre démarche, puisque le skate-board est devenu sport olympique.
- Donne quelques informations sur le chantier situé le long de la route des Pénys : il s'agit de la construction d'une grande villa familiale de près de 900m<sup>2</sup> de surface de plancher (SBP) sur une parcelle de 7'500m<sup>2</sup>. Le dossier a été fortement discuté à tous les niveaux, mais la loi est respectée quant au RPGA. En juin 2017, un abattage illégal et massif d'arbres, débordant sur la forêt a été effectué par les propriétaires, il a été aussitôt dénoncé aux autorités compétentes qui entreprennent les démarches pénales, une négociation est entreprise pour reboiser la parcelle.

C. STEVENS demande quel type d'arbres sera replanté ?

G. DERIAZ indique qu'il sera exigé que 50% au moins d'arbres de la région soient replantés, le nombre d'arbre à replanter est d'environ 35 de taille moyenne à grande.

## **6. Demande de financement pour les études de rénovation du chantier - préavis N° 10/2018**

G. DERIAZ présente le préavis. Actuellement 7 dossiers ont été déposés à la Municipalité par des futurs repreneurs. 3 dossiers ont été retenus, le choix interviendra en novembre.

Les crédits de construction seront demandés au printemps, avec un début des travaux prévus à l'automne. Le projet sera piloté par S. Evrard.

Avant la lecture des rapports des commissions G. DERIAZ précise qu'une commission ne peut en aucun cas conditionner son rapport mais peut émettre des recommandations qui peuvent être étudiées par la Municipalité.

H. JOCHAUD DU PLESSIX désire surtout que la Municipalité relaye les informations concernant les interdictions liées à la réserve des Crénées aux futurs repreneurs.

Le Président demande la lecture des rapports :

H. JOCHAUD DU PLESSIX (Commission de l'environnement) lit le rapport de la commission. Cette dernière recommande d'approuver le préavis N° 10/2018.

F. BUENSOD (Commission des travaux) lit le rapport de la commission. Cette dernière recommande d'approuver le préavis N° 10/2018.

F. MARCHAL (Commission des finances) lit le rapport de la commission. Cette dernière recommande d'approuver le préavis N° 10/2018.

Le PRÉSIDENT procède au vote :

- d'autoriser la Municipalité à engager les études de rénovation et aménagement du chantier naval de l'Epine,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 50'000.- pour le financement de ces études. Ce financement étant à prélever sur la trésorerie courante et sera amorti sur une durée maximale de 15 ans.

**L'objet est accepté par 35 oui, 0 avis contraire, 0 abstention.**

## **7. Demande de financement pour les études du volet 1 des aménagements des rives du lac - préavis N° 11/2018**

G. DERIAZ, par souci de cohérence, présente ensemble les préavis no 11/2018 et 12/2018. Il informe que le Conseil de Tannay a déjà voté les 2 budgets d'étude lors de leur dernière séance. Il précise qu'il s'agit de budget d'études.

J.-L. RAY pose la question des parkings.

G. DERIAZ répond que la réfection de la RC1 va régler le problème des places de parc pour les voitures car il y aura plus de places dans le futur.

H. JOCHAUD DU PLESSIX pose la question à propos d'arbres abattus à la plage de Mies.

G. DERIAZ répond qu'il l'ont été pour des raisons de sécurité car certains étaient très abimés. Ils seront remplacés dès cet automne.

P. MEIER s'inquiète que l'on soit plus soucieux de la protection de la faune locale que de l'intérêt de la population pour ces lieux. Il souhaite que l'on aborde ces questions en gardant à l'esprit l'intérêt des habitants de la région, sinon à quoi bon dépenser cet argent.

Le SYNDIC rappelle qu'il s'agit de crédits d'études, et qu'il sera toujours temps pour les diverses commissions d'émettre des suggestions le moment venu.

C. HILFIKER indique que le Canton veille « au grain » et qu'il faudra demander des concessions pour les diverses activités liées aux rives du lac.



Avant la lecture des rapports G. DERIAZ apporte les précisions suivantes : la renaturation du Torry n'est pas une compensation pour le port, la décision a été prise par les 2 communes, et le canton finance 83% des montants. Dans le rapport de la commission des travaux au 5<sup>ème</sup> paragraphe : il n'existera pas de coopérative pour le port.

Le Président demande la lecture des rapports :

H. JOCHAUD DU PLESSIX (Commission de l'environnement) lit le rapport de la commission. Cette dernière recommande d'approuver le préavis N° 11/2018.

F. BUENSOD (Commission des travaux) lit le rapport de la commission. Cette dernière recommande d'approuver le préavis N° 11/2018.

F. MARCHAL (Commission des finances) lit le rapport de la commission. Cette dernière recommande d'approuver le préavis N° 11/2018.

Le PRESIDENT procède au vote :

- d'autoriser la Municipalité à engager les études du volet 1 du développement de la zone lacustre Mies-Tannay,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 146'500.- pour le financement de ces études. Ce financement étant à prélever sur la trésorerie courante et sera amorti sur une durée maximale de 50 ans.

**L'objet est accepté par 35 oui, 0 avis contraire, 0 abstention.**

#### **8. Demande de financement pour les études du volet 2 des aménagements des rives du lac - préavis N° 12/2018**

Le Président demande la lecture des rapports :

H. JOCHAUD DU PLESSIX (Commission de l'environnement) lit le rapport de la commission. Cette dernière recommande d'approuver le préavis N° 12/2018.

F. BUENSOD (Commission des travaux) lit le rapport de la commission. Cette dernière recommande d'approuver le préavis N° 12/2018.

D. HUG (Commission des finances) lit le rapport de la commission. Cette dernière recommande d'approuver le préavis N° 12/2018.

Le PRESIDENT procède au vote :

- d'autoriser la Municipalité à engager les études du volet 2 du développement de la zone lacustre Mies-Tannay,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 203'000.- pour le financement de ces études. Ce financement étant à prélever sur la trésorerie courante et sera amorti sur une durée maximale de 50 ans.

**L'objet est accepté par 35 oui, 0 avis contraire, 0 abstention.**

B. GAUD demande si des simulations ont été faites quant à l'équilibre financier du port. G. DERIAZ et C. HILFIKER lui répondent que des études ont été effectuées avec différents modèles et que les prix de location seront conformes à ceux d'un port moderne.

## 9. Rapport des Commissions et des délégations intercommunales

C. HILFIKER signale qu'une visite de l'entreprise RCplast à Grandson sera organisée le 1er novembre et prie les personnes intéressées de s'adresser à lui.

La parole n'est pas demandée par les délégations et commissions.

## 10. Divers et propositions individuelles

J.-L. RAY à la nostalgie du célèbre champignon et suggère d'en replacer un sur le futur rond-point de Mies.

P. MEIER questionne l'avancement de la pose de la fibre optique par Swisscom dans la commune, le report de cette pose s'allonge.

C. HILFIKER n'a pas reçu d'information sur le retard.

Y. LUGINBÜHL signale que le retard est probablement dû aux travaux de la RC1 qui risqueraient d'endommager la fibre optique.

H. JOCHAUD DU PLESSIX donne quelques informations sur l'entretien de la Gouille à Marion, qui doit avoir lieu tous les 25 ans pour éviter le comblement de l'étang. Ces travaux importants sont financés par des fonds privés (85%) et des aides communales et cantonales.

B. GRASSET demande si un marquage efficace sera posé dans le chemin des Houches à la place des cônes qui sont régulièrement déplacés et peuvent gêner la circulation.

C. HILFIKER signale que ces cônes sont provisoires (durée des travaux du chantier des Houches). Aucune décision n'a encore été prise, une étude sera faite.

B. GAUD indique qu'un marquage serait bienvenu et de rappeler aux nouveaux habitants du quartier que l'accès se fait par le chemin des Houches et la sortie par la Vy-à-Vaux.

G. DERIAZ confirme que la communication a été faite.

Le PRESIDENT transmet un courrier de J. SHELDON concernant la sécurité des piétons et cyclistes aux abords du chantier de la RC1.

Y. LUGINBÜHL informe le Conseil du décès de Mr. Olivier Brack, Syndic de Mies de 1966 à 1974.

Le SYNDIC signale également la disparition de Mr. Pierre Gay très actif lors du MAM.

La parole n'est plus demandée, la Secrétaire procède à la lecture de l'**extrait de PV qui est accepté par 35 oui, 0 avis contraire, 0 abstention**. La séance est levée à 22h30.

Le Président

Jean-Louis PHILIPPIN



La Secrétaire

Gnilane SAGNA